

**L'AUTONOMIE IDENTIFICATOIRE DANS LES PRÉNOMS COMPOSÉS : ESSAI D'UNE DESCRIPTION STRUCTURELLE****IDENTIFICATORY AUTONOMY IN COMPOUND FIRST NAMES: AN ATTEMPT AT A STRUCTURAL DESCRIPTION****Soufiane LANSEUR**Laboratoire LESMS, Université de Béjaia, Algérie [soufiane.lanseur@univ-bejaia.dz](mailto:soufiane.lanseur@univ-bejaia.dz)**Résumé**

L'autonomie identificatoire concerne les prénoms composés ayant plusieurs parties identifiées en tant que telles. Nous avons affaire à trois degrés différents à savoir absolu, relatif ou quasi-absence d'autonomie. Le corpus étendu, utilisé pour réaliser cette étude, constitué de 1018 anthroponymes dont 226 composés, sert essentiellement à la description des structures des prénoms composés et leurs relations avec le degré d'autonomie de leurs composants. Nous sommes parvenus à la conclusion que les prénoms dont les composants sont absolument autonomes ont une simple relation de juxtaposition, alors que ceux dont les parties sont relativement autonomes ont une relation syntaxique évidente de type caractérisé / caractérisant. Les prénoms dont les composants sont interdépendants ont plutôt une relation base/caractérisant.

**Mots-clés :** autonomie identificatoire, prénoms composés, identification, dénomination, structure

**Abstract**

Identifying autonomy concerns compound first names with several parts identified as such. There are three different degrees of autonomy: absolute, relative or quasi-absence. The extended corpus used to carry out this study consists of 1018 first names, 226 of which are compound first names, in an attempt to answer the question of the structures of compound first names and their relationship with the degree of autonomy of the components. We came to the conclusion that first names whose components are absolutely autonomous have a simple juxtaposition relationship, whereas those whose parts are relatively autonomous have an obvious syntactic relationship of the characterised/characterising type. Names whose components are interdependent have more of a base/characterising relationship.

**Keywords:** identifying autonomy, compound first names, identification, naming, structure

L'octroi des prénoms composés est un phénomène assez récent en Algérie. En effet, l'utilisation de deux prénoms, structurellement et syntaxiquement autonomes et indépendants (Cherif Zaid, Anis Yasser Merouane, Mohammed Ramzy, etc.), ne fait pas partie du système anthroponymique de notre pays, les enfants portent généralement un prénom simple. À l'exception bien évidemment des prénoms composés de deux éléments interdépendants dont

ni l'un ni l'autre ne jouissent d'autonomie identificatoire (Abderrahim, Abdellah, Nassereddine, etc.).

La présente contribution portera sur la description structurelle des prénoms composés pour mettre en évidence l'autonomie identificatoire des éléments composant ces prénoms. Par autonomie identificatoire, nous entendons la relation qui unit le nom propre à son référent, c'est-à-dire à la personne qu'il le porte. Certains prénoms composés réfèrent comme un ensemble, autrement dit même si on peut distinguer deux unités lexicales dans leur composition, ces unités ne peuvent pas fonctionner indépendamment l'une de l'autre, surtout lorsqu'il s'agit de deux noms communs qui s'unissent pour former ce nom propre. Certains d'autres peuvent fonctionner par parties, c'est-à-dire que l'une des deux unités lexicales entrant dans la composition des prénoms suffit pour nommer la personne en question. Nous essayerons donc d'apporter des éléments de réponse au problème posé par le fonctionnement de certains prénoms composés qui peuvent désigner des personnes en utilisant l'une ou l'autre partie, alors que d'autres ne peuvent être utilisés que si les deux composants sont prononcés ensemble. La description du fonctionnement de ces prénoms ne peut pas se passer de l'analyse de leurs structures. Par conséquent, peut-on déterminer la structure spécifique de chaque mode de nomination ?

En nous appuyant sur un corpus de 226 prénoms composés, nous essayerons de décrire les différentes structures propres à ces prénoms et de déterminer le degré d'autonomie de leurs composants.

La contribution sera organisée autour de trois parties : la première sera consacrée aux repères théoriques qui nous permettront d'expliquer l'intérêt de cette étude, la deuxième partie est destinée au cadre méthodologique qui mettra en place l'explication de la démarche scientifique mise en œuvre à travers la description du corpus. La dernière sera constituée de la partie analytique où nous essayerons d'analyser, de décrire les différentes structures consacrées par l'usage des prénoms composés et qui nous permettra également de déterminer le degré d'autonomie des parties composant ces derniers.

## **1. REPÈRES THÉORIQUES**

### **1.1. La dénomination**

Georges Kleiber (1996 : 575) explique la dénomination par

Une association faite pour durer, donc une association référentielle stable ou constante, qui a pour but, non une désignation uniquement momentanée, transitoire et contingente de la chose, mais l'établissement d'une règle de fixation référentielle qui permet l'utilisation ultérieure du nom propre ou du nom commun pour l'objet dénommé.

L'anthroponymie officielle où l'individu est désigné par un tel prénom est censée être stable et durable. En effet, les prénoms donnés à la naissance et enregistrés dans l'état-civil semblent être définitifs et durer tout au long de la vie de la personne et même au-delà. Donc il s'agit bien là d'un acte de dénomination. Ces dénominations composées peuvent être endocentriques ou exocentriques selon la construction des prénoms. Suivant le raisonnement de Cheriguen (2005 : 17)

Tous ces anthroponymes sont des mots qui peuvent être appréhendés dans leur aspect matériel de signifiant comme des formations plus ou moins anciennes, ou, parfois, plus ou moins récentes notamment en ce qui concerne les prénoms, dont certains sont plus circonscrits à telle ou telle autre génération et aujourd'hui souvent motivés par les phénomènes médiatiques.

Notre objectif est donc de décrire les signifiants des prénoms composés afin de déterminer les raisons de l'utilisation de telle ou telle structure pour former les prénoms composés. Les dénominations auxquelles nous avons affaire sont de deux types :

#### 1.1.1. Les dénominations endocentriques

Les constructions endocentriques se définissent comme « un mécanisme permettant de construire un syntagme composé de constituants immédiats dont la résultante appartient à la même classe formelle que l'un d'entre eux. » (González Rey, 2002 : 545)

En effet, l'association de plusieurs prénoms (anthroponymes) qui a pour résultat un prénom composé rentre dans la catégorie des constructions endocentriques dans la mesure où il n'y a pas de changement de classe anthroponymique. *Mahmoud* et *Adem*, qui sont deux prénoms simples qui peuvent chacun désigner une personne différente, sont associés pour permettre la dénomination d'une seule personne (Mohammed Adem). De deux prénoms simples nous avons obtenu un prénom composé.

#### 1.1.2. Les dénominations exocentriques

Les constructions exocentriques, par contre, servent « à mettre en présence des éléments appartenant à des catégories différentes pour en former une nouvelle ». (González Rey, 2002 : 545).

Ce concept s'applique plutôt aux prénoms composés à base de deux noms communs (Nour el Houda) où, en arabe, *nour* (lumière) et el *houda* (la voie) sont associés pour former un prénom composé. Donc l'association des deux noms communs a donné lieu à une conversion ou à un changement de classe, c'est-à-dire un nom commun qui devient un nom propre.

Pour Gaston Gross (1996), « les composés exocentriques constituent des suites où aucun formatif ne peut être effacé ni remplacé. [...] chaque élément exigeant la présence de l'autre pour justifier la sienne »\*. Cela rappelle le cas des prénoms composés dont les éléments ne jouissent pas d'autonomie, nous en reviendrons plus bas. À ce propos, l'exemple des prénoms commençant par *Abd-* et ceux finissant par *Eddine* est édifiant. En évidence, dans Abderrahmane composé de *Abd-* (adorateur) et de Errahmane (le miséricordieux), la construction est exocentrique d'un côté parce que les composants sont des noms communs associés pour donner un nom propre et de l'autre parce que l'un et l'autre ne peuvent pas être supprimés.

---

\* L'expression est de González Rey, (2002 : 545)

## 1.2. Le nom propre composé

Foudil Cheriguen (1993 : 27) souligne l'importance de l'étude des noms propres composés

L'étude des composés, plutôt que celle des noms simples, se révèle d'autant plus intéressante qu'elle concerne davantage la complexité de la désignation onomastique. Pendant que le nom simple se situe à un seul niveau d'identification, le composé pose le problème de la hiérarchisation et concerne au moins deux niveaux.

Le nom composé exerce ordinairement la désignation à deux niveaux, mais dans le cas des prénoms composés, il faut envisager deux éventualités : soit les deux parties du prénom sont solidaires et l'une complète et précise le sens de l'autre. Là, le prénom s'analysera en base + caractérisant, ou les deux parties sont autonomes, indépendantes l'une de l'autre, chaque prénom réfère seul, mais pas seulement le premier prénom peut évoquer un univers de croyance différent de celui invoqué par le second prénom, dans ce cas précis, le problème de hiérarchisation ne se pose plus parce que les deux prénoms simples peuvent s'utiliser au choix.

*Exemple de prénom avec des parties solidaires : Abderrahmane ou Abd- est la base et Errahmane est caractérisant.*

*Exemple de prénom avec de parties autonomes : Ikram Fatima Zohra où le premier prénom réfère à l'univers de la modernité et Fatima ou Zohra à la tradition ou à la religion du moment que le prénom Fatima Zohra fait référence à la fille du prophète Mohammed.*

## 1.3. Les noms propres purs et les noms propres mixtes

Selon Jonasson (1994), repris par Nathalie Friburger (2006 : 640), définit deux types de noms propres en se basant sur la structure morphologique des termes.

- *Les noms propres purs : ce sont des « noms propres véritables » (ex. : Mohammed Seddik<sup>†</sup>, Ahmed Amine, etc.) ; Jonasson remarque qu'ils ne renseignent pas sur les propriétés de l'objet qu'ils désignent. Ce sont des noms de lieux ou de personnes que l'on peut repérer à l'aide de la majuscule.*
- *Les noms propres mixtes ou à base descriptive : les noms propres mixtes contiennent des noms propres purs et des noms communs (ex. : Nour el Houda, Ayat Errahmane, etc.) mais aussi des adjectifs (ex. : Aicha-Roumaïssa). Les noms propres à base descriptive sont composés d'un ou plusieurs noms communs éventuellement accompagnés d'adjectifs ou de prépositions.*

Il existe encore une autre typologie celle de Daille et Morin (2000), celle-ci est basée sur la graphie des termes.

- *Les noms propres simples, composés d'une seule unité lexicale, commençant par une majuscule.*

---

<sup>†</sup> Les exemples sont extraits de notre corpus.

- *Les noms propres complexes, constitués de plusieurs unités lexicales pleines et commençant par une majuscule.* « Ils peuvent contenir indifféremment des noms communs et des noms propres. » (Friburger, 2000 : 640)
- *Les noms propres mixtes : Ils sont constitués de plusieurs unités lexicales commençant ou non par une majuscule* (Friburger, 2000 : 640).

Cette typologie est construite sur la base de la graphie et plus particulièrement sur le port de la majuscule dans la mesure où la différence entre les noms propres complexes et les noms propres mixtes consiste en la présence ou non de la majuscule au début de chaque unité lexicale composant le nom propre en question.

## 2. CADRAGE MÉTHODOLOGIQUE

Notre corpus est constitué de 1018 prénoms relevés sur les listes des étudiants inscrits au département de langue et littérature françaises de l'université de Sétif 2. Le choix est porté sur cette région parce que nous avons remarqué, après observation des listes des étudiants, qu'un nombre considérable d'étudiants porte un prénom composé, ou surtout un double prénom. Nous avons décidé d'explorer la piste des prénoms composés pour rendre compte de leur fonctionnement et de leur structure.

En effet sur 1018 prénoms, il y a 226 prénoms composés, c'est-à-dire des prénoms issus au moins de deux racines. Cela constitue 21,90% de l'ensemble des prénoms relevés. Nous rappelons ici qu'il s'agit d'un relevé exhaustif sur trois années d'inscription.

Nous avons utilisé la méthode de l'échantillonnage stratifié<sup>‡</sup> qui permet de diviser l'ensemble de la population en strates selon des paramètres définis. Dans notre cas, le public cible est les habitants de la wilaya de Sétif, et la strate ciblée est celle des étudiants ayant l'âge de 18 à 20 ans, inscrit en filière de langue française. La filière n'est justifiée que par la facilité d'accès aux données, autrement toutes les filières peuvent se valoir en ce qui concerne la proportion des prénoms composés, c'est pourquoi nous parlons plutôt d'échantillon aléatoire stratifié. Nous avons essayé de prendre tous les prénoms des étudiants inscrits en licence de langue française pour garantir la représentativité. Notons que les prénoms que nous allons traiter sont des prénoms officiels, parce qu'on s'inscrit à l'université en fournissant des documents d'état-civil officiels. Concernant le genre des inscrits, il y a 750 filles contre 268 garçons. Pour la structure morphologique des prénoms, nous les expliquons dans le tableau suivant :

	<b>Filles</b>	<b>Garçons</b>
<b>Prénoms simples</b>	630	162
<b>Prénoms composés</b>	120	106
<b>Total</b>	750	268

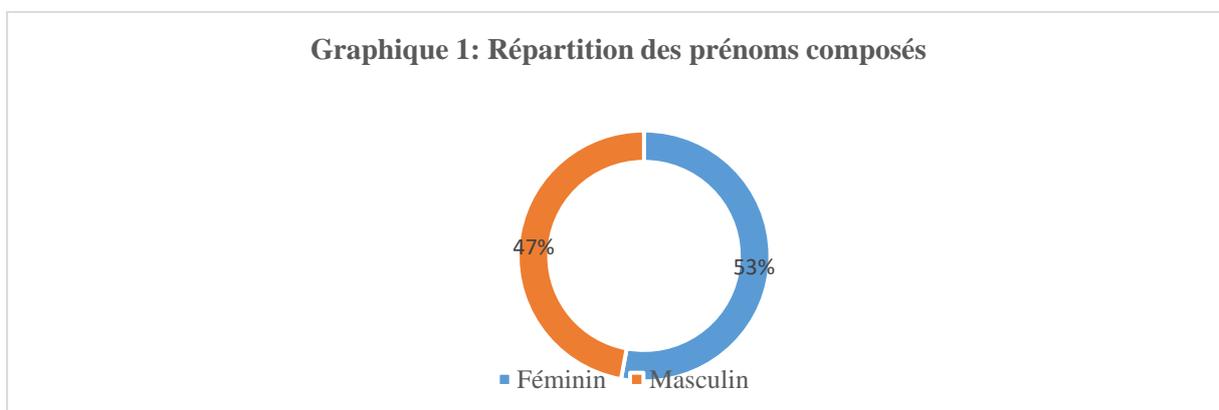
**Tableau 1 : Données sociologiques**

<sup>‡</sup> « L'échantillonnage aléatoire stratifié est un type de méthode de probabilité qui permet à un organisme de recherche de diviser l'ensemble de la population en plusieurs groupes homogènes qui ne se chevauchent pas (strates) et de choisir au hasard les membres finaux des différentes strates pour la recherche, ce qui permet de réduire les coûts et d'améliorer l'efficacité. Les membres de chacun de ces groupes doivent être distincts afin que chaque membre de tous les groupes ait une chance égale d'être sélectionné en utilisant une probabilité simple. Cette méthode d'échantillonnage est également appelée « échantillonnage aléatoire par quota ». in : <https://www.questionpro.com/blog/fr/echantillonnage-aleatoire-stratifie/#what-is-stratified-random-sampling?> ».

Les prénoms composés masculins occupent 39,55% de la totalité des prénoms masculins, contre 16% de prénoms composés féminins. Donc bien que le nombre de filles soit nettement supérieur à celui des garçons, soit 73,67% du nombre d'inscrits, les prénoms composés féminins occupent un peu plus de la moitié des prénoms composés à savoir 53%. Proportionnellement, les prénoms composés masculins sont de l'ordre de 47% de la totalité des prénoms composés, quoiqu'ils ne représentent que 26,32% de la totalité des prénoms (simples et composés).

### 2.1. Répartition des prénoms composés masculins et féminins

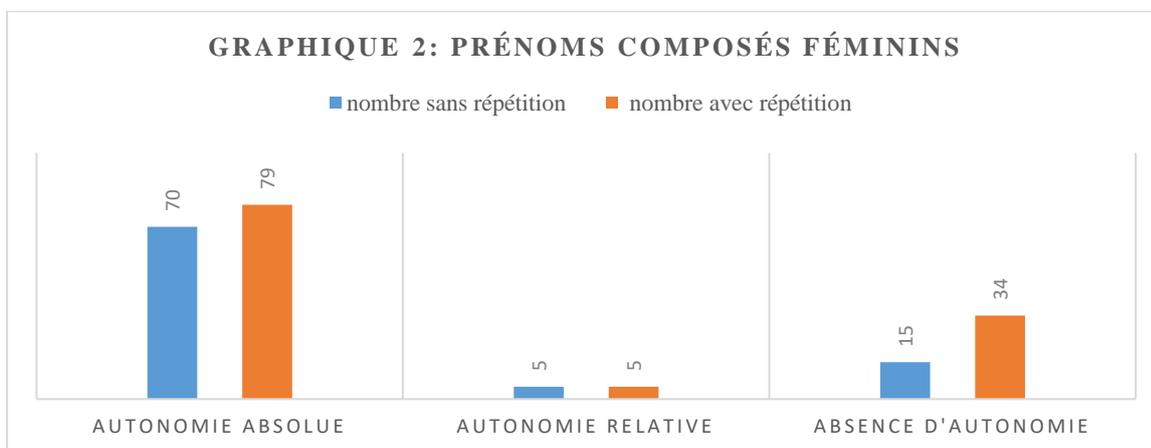
La répartition des prénoms composés portés par des filles ou des garçons montre une quasi-égalité bien que le nombre de filles inscrites dans la filière soit nettement plus élevé que celui des garçons. Il s'agit de 120 prénoms composés féminins contre 106 prénoms composés masculins. Les proportions sont représentées par le graphique suivant.



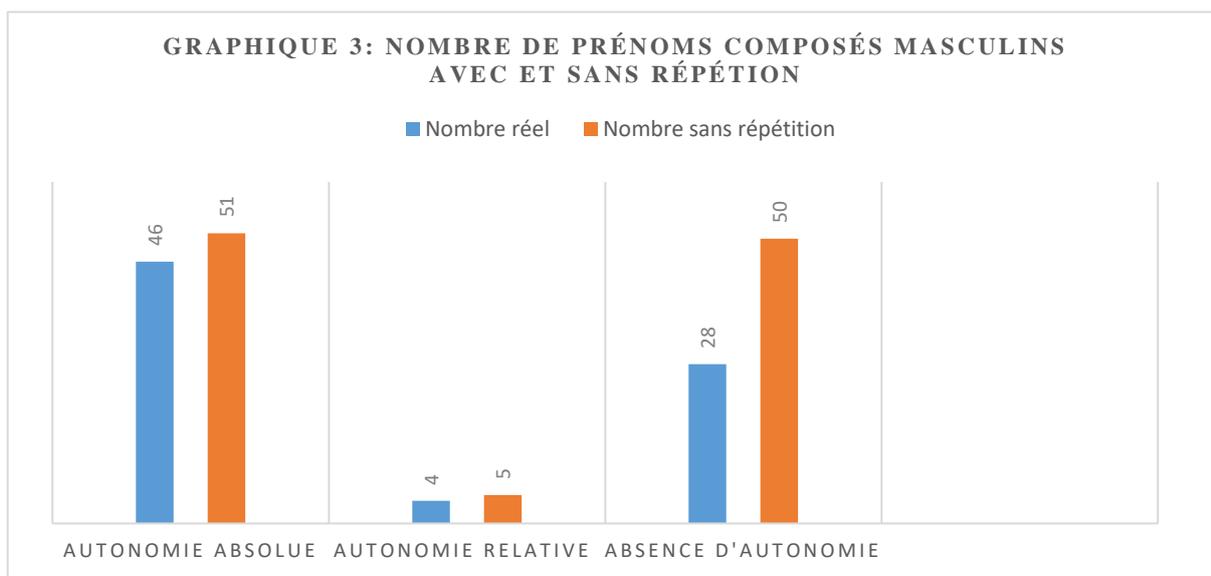
### 2.2. Élimination des prénoms répétés

Pour analyser la structure des prénoms composés, nous procédons à l'élimination de tous les prénoms répétés. En effet, les prénoms qui sont composés des mêmes mots et qui viennent dans le même ordre, même si la graphie est parfois différente, ne sont décrits qu'une seule fois. Ci-dessous un diagramme qui représente le nombre des prénoms composés avant et après élimination des répétitions.

#### 2.2.1. Élimination des prénoms composés féminins



Les prénoms composés féminins dont les composants ont une autonomie absolue ne présentent pas beaucoup de répétitions, contrairement aux prénoms dont les composants ne sont pas autonomes. Nous expliquons cela par le fait que dans la première catégorie, le choix des combinaisons n'est pas restreint, dans la mesure où tous les prénoms sont facilement combinables, et ce parce qu'il y a absence de lien syntaxique entre les éléments du prénom composé. Contrairement aux prénoms dont les éléments ne jouissent pas d'autonomie, parce qu'ils fonctionnent comme un nom simple, les paradigmes sont limités. Donc, cela donne la possibilité de donner ce prénom à un grand nombre de personnes.



### 2.2.2. Élimination des prénoms composés masculins

Les mêmes remarques valent pour les prénoms composés masculins, même si le nombre des prénoms composés jouissant d'autonomie des composants et ceux dont les composants sont solidaires ne présentent pas des écarts aussi francs que dans le cas des prénoms composés féminins.

## 3. L'autonomie identificatoire

L'autonomie identificatoire ou d'identification concerne la relation entre le désignant et le désigné, ou entre le signe et le référent. Un individu peut être désigné par un prénom composé, c'est-à-dire construit de plusieurs parties (composants) dont l'une au moins est susceptible d'autonomie identificatoire, c'est-à-dire utilisée seule pour nommer la même personne. Cette autonomie peut être classée selon des degrés identifiables. Nous parlons alors d'autonomie absolue lorsque la personne a le choix de se faire désigner par l'un ou l'autre prénom quand elle n'est pas désignée par les deux à la fois (appellation officielle). Dans ce cas précis, les deux prénoms juxtaposés n'ont aucune relation syntaxique de type caractérisé + caractérisant (c'est-à-dire nom + complément du nom ou nom + adjectif qualificatif) ou anthroponymique de type base + caractérisant. Les composants du second type jouissent d'une autonomie relative lorsque la personne peut être désignée par le premier composant uniquement, sinon par les deux à la fois. Les deux parties possèdent une relation syntaxique de type nom + adj. qual. L'un des prénoms ne peut donc pas fonctionner seul. Le troisième type se caractérise par l'absence d'autonomie des parties, autrement dit soit elles fonctionnent

ensemble, dans le cas contraire le prénom composé subit une troncation (suppression d'une partie). Les deux composants de ce prénom ont une relation syntaxique de type base + caractérisant (nom + nom ou nom + adj.).

Les prénoms juxtaposés peuvent donner lieu à plusieurs degrés d'autonomie dans l'identification. En effet, certains prénoms sont constitués d'éléments qui peuvent nommer, mais d'autres ne peuvent nommer la personne qu'étant rassemblés.

### 3.1. Prénoms autonomes (prénoms juxtaposés)

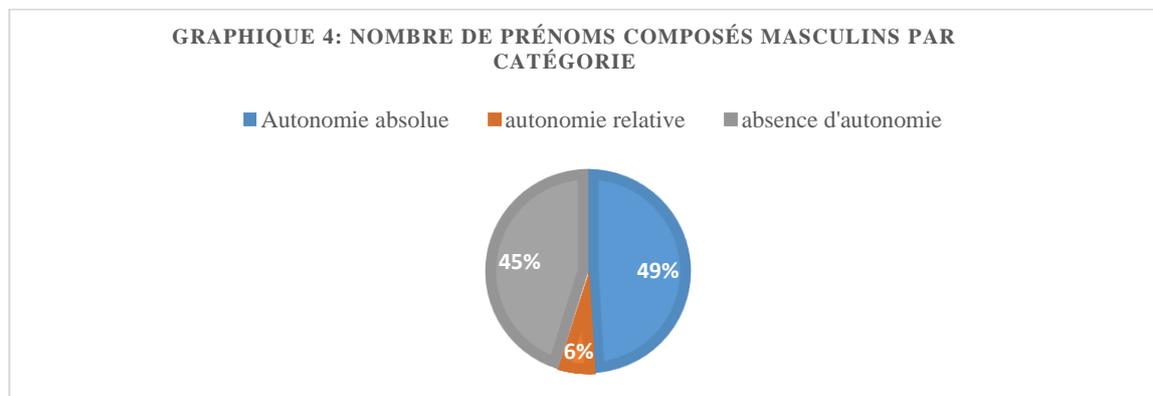
Les deux prénoms sont syntaxiquement autonomes, ce qui favorise une autonomie identificatoire, c'est-à-dire que la personne désignée peut se faire appeler soit par le 1<sup>er</sup> prénom, ou par le second. Généralement, c'est le prénom avec lequel se présente le porteur de l'anthroponyme.

Dans cette catégorie, les possibilités de choix sont infinies du fait que tous les prénoms sont combinables. Cette assertion est confirmée par le nombre élevé des prénoms composés de cette catégorie par rapport aux autres catégories.

Les prénoms qui constituent cette catégorie sont composés de prénoms simples ou de prénoms composés. Chacun des deux peut remplir seul la fonction désignative de l'anthroponyme. Nous distinguons deux structures dominantes dans les noms composés masculins :

#### 3.1.1. Les prénoms composés masculins

Nous avons réparti les prénoms masculins selon le degré d'autonomie de leurs composants. Il existe donc trois degrés distincts : autonomie absolue, autonomie relative et absence d'autonomie.



- **Prénom simple + prénom composé**

ISLAM DHIA EDDINE	ABDELKRIM ANES	ILYES ABDELAZIZ	AKRAM DHIA EDDINE
AHMED NEDJEMEDDINE	MOHAMED IMED EDDINE	ELMOUATEZ BILLAH ISMAIL	HAITHEM BAHA EDDINE
MOHAMED SEIF EDINE	ABDE LKARIM ANIS	RABAH DHIA EDDINE	ABDELKADER-NIDHAL
HABIB KAMEL EDDINE	NASRELLAH AYOUB	Wael TADJEDDINE	ADEM HABIB ERRAHMENE
HAITHEM KHEIR-EDDINE	ABDERRAOUF ZAKARIA	MOHAMED RAMZEDDINE	MOHAMED OUASSIM EDDINE
TAREK ABDERAHIM	RAOUI CHAREF EDDINE	YAHIA NEDJM EDINE	

Un prénom simple est constitué d'un seul mot, c'est-à-dire qu'il ne peut se réduire qu'à une seule racine, contrairement au prénom composé qui peut être analysé en deux racines, même

s'il est en apparence simple, c'est-à-dire même s'il s'écrit en un seul mot. Ils sont en nombre de 23 dans notre corpus. Ils évoquent tous, sans exception, le thème de la religion, par l'un de leurs composants. Nous citons à titre d'exemple *allah*, *eddine*, ou *abde* + un des noms de Dieu révélés dans le Saint Coran.

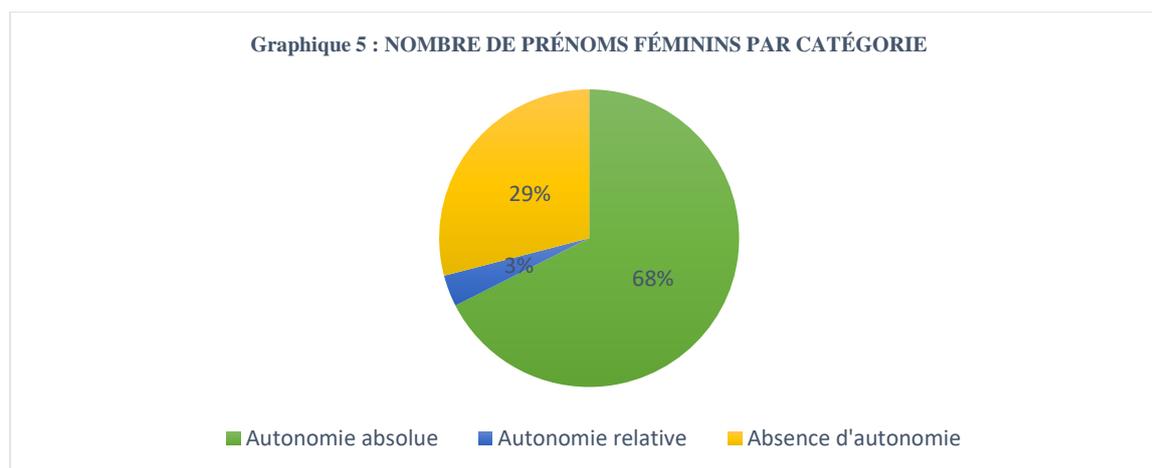
- **Prénom simple + prénom simple**

MOHAMED-KOUSSAI	MONCEF HAROUNE	MOHAMED RAMZY	LOTFI KARIM
YASSER AMINE	CHERIF ZAID	ADEL KHALIL	MAHMOUD ADEM
KHALIL AKRAM	AMIR KHALIL	AHMED AMINE	ANIS YASSER MAROUANE
MOHAMED SOFIANE	MOHAMED SEDDIK	MOHAMED DJASSIL	AMDJED CHAWKI
MOHAMED SADEK	MOHAMED YACINE	MOHAMED AKLI	MOHAMED TAHAR
MOHAMED AMINE	MOHAMED SOUHAIB	MOHAMED LAID	

Cette structure renferme deux types de prénoms composés. Le premier type comprend comme premier composant Mohammed ou l'une de ses variantes Ahmed ou Mahmoud en signe de vénération au prophète de l'Islam. Ils sont en nombre de 14. Le second type est constitué de prénoms usuels. Ils sont en nombre de 10. Sur le plan culturel, certains prénoms juxtaposés évoquent pour l'un les traditions et l'autre la modernité. Nous citons comme exemples *Amir Khalil*, *Khalil Akram*, *Abdelkrim Anis*, *Mohammed Ramzy*, etc. Les prénoms sont donnés pour susciter un effet stylistique : donner un air de modernité, sans omettre les traditions, autrement vivre dans l'air du temps tout en s'accrochant à ses racines.

### 3.1.2. Prénoms composés féminins

Les prénoms composés féminins se répartissent en trois catégories en considérant le degré d'autonomie des composants. Le composant est chacune des parties ayant un sens plein et appartenant aux catégories lexicales qui composent le prénom, à l'exception des mots vides (l'article EL et ses variantes phonétiques qui rentrent dans la composition de certains prénoms ne sont pas comptabilisés). La figure suivante représente la répartition des prénoms composés féminins selon les trois catégories qui sont autonomie absolue, relative et absence d'autonomie.



- **Prénom simple + prénom composé**

ANFAL AYAT ERRAHMAN	ROUKAYA NOUR EL IMAN	MANAR HIBET ERRAHMANE	LAMIS CHAMS EL ASSIL
RANIA NADA RAIHANE	IMENE NOUR EL HOUDA	KHADIDJA NOUR ELYAKINE	MERIEH HIBAT ERRAHMANE
AYA NOUR EL YAKINE			

Comme c'est le cas pour les prénoms composés masculins, il s'agit de prénoms qui sont composés d'un prénom simple et d'un prénom composé. Ils sont en nombre de 9. Ce nombre

est relativement faible par rapport au nombre des prénoms de cette catégorie au masculin et au nombre des prénoms composés féminins de la catégorie prénom simple + prénom simple. Quatre prénoms contiennent le composant *Nour*, il s'agit de *Roukaya Nour El Iman*, *Imene Nour El Houda*, *Khadidja Nour Elyakine*, *Aya Nour El Yakine*. Trois prénoms contiennent le composant *Errahmane* dont *Anfal Ayat Errahmane*, *Manar Hibet Errahmane*, *Meriem Hibat Errahmane*. Ces sept prénoms sont liés intimement à la spiritualité et au sentiment religieux. Les deux autres sont relatifs au monde artistique *Rania Nada Rayhane* (Chanteuse algérienne), *Lamis Chams El Assil*, *Chams el assil* étant le titre d'une chanson célèbre d'Oum Kelthoum.

- **Prénom simple + prénom simple**

Ils sont en nombre de 31. Selon leurs références nous distinguons deux catégories, des prénoms qui allient tradition et modernité et des prénoms « neutres ».

- **Prénoms alliant modernité et tradition**

ROFAIDA HANA	HADIA SERINE	SARRA AKILA	NIHAD HIND
RYM NOURHANE	ZAKIA AMINA	AMINA YASMINE	SAHAR WISSAL
CHAIMA SELSABIL	HADIL KAOUTHER	MARIA GAMRA	ACHOUAK NAANAA
MAYA GHEZLANE	IKRAM KHADRA	YOUSRA KHANSAA	FATIMA MANAR
MEROUA FERIEL	NAWRES HOUWAIDA	AMINA RAYANE	ALMAS NARDJES
FERIAL CHAHINDA	IKRAM FATIMA ZOHRA	HADIA RAZANE	LAMIS ZOHRA
HADJER FEDYA	AICHA-ROUMAÏSSA	MARIA CHAHINEZ	ZAHRA CHAHINEZ
HADDA INES	SAMIRA SILIA	RAYANE KHADIDJA	

Ils sont en nombre de 31. Nous émettons l'hypothèse que les donneurs de ces prénoms essayaient de joindre la tradition et la modernité en donnant à la fois un prénom moderne ou à consonance moderniste et un prénom ancien qui relie les gens aux traditions. Cela permettra au porteur du nom de choisir son camp en privilégiant, dans l'usage, un des deux prénoms du moment qu'il a cette possibilité.

- **Prénoms neutres**

DOUAA SYRINE	MARIA RAYENNE	LYLIA SARAH	MALEK IBTISSEM
ANFEL SALSABIL	LOUDJAINE SALSABIL	MAROUA AYA	MELISSA DOUAA
HIBA INES	AYA IKRAM	WISSAL AYA	DOUAA SALSABIL
SARA SALSABIL	AYA NIBEL	AMINA NESRINE	RAOUDHA SOURANE
RANIA OUISSAL	MAYA LINA	AMIRA HADIL	FATMA ZOHRA
CHAIMA INES	FARAH HADIL	AMEL INES	MAÏSSA RIHANE
CHOUROUK DOUNIA	WISSEM LYNA	CHIRAZ MANAR	KHAOULA ISRAA
SARA INES			

Les prénoms de cette catégorie sont presque tous à consonance moderniste, à l'exception de *Fatma Zohra* qui est un prénom ancien porté actuellement par des personnes âgées. La transmission de ce nom se fait pour la perpétuation des noms de personnes chères, et généralement décidées. Seize prénoms contiennent un élément évoquant la religion *Maria* (mère du Christ), *Douaa* (prière), *Aya* (verset coranique ou miracle), *Amina* (mère du prophète de l'Islam), *Slasabil* (fontaine au Paradis), *Hiba* (offrande ou don), *Malek* (ange), *Raoudha* (jardin verdoyant), *Sarah* (prénom de l'épouse du prophète Abraham). D'autres prénoms évoquent des relations humaines *Ouissal* (union de deux êtres qui s'aiment), *Amira* (princesse), d'autres encore font référence à des sentiments *Amel* (espoir), *Farah* (joie) ou aux astres et aux phénomènes naturels *Chourouk* (levée du soleil), *Maïssa* (étoile scintillante), *Manar* (source lumineuse), ou simplement à la nature à l'exemple de *Maya* (source ou rivière), *Hadil* (cri du pigeon).

#### 4.2. Prénoms relativement autonomes

Nous classons dans cette catégorie les prénoms composés issus de deux éléments dont l'un au moins peut jouir d'une autonomie identificatoire, mais l'autre ne peut désigner une personne que sous certaines conditions.

Peu de noms se rangent dans cette catégorie parce que l'usage consacre soit des prénoms composés lexicalisés, soit des prénoms juxtaposés, un fait relativement récent dans le système anthroponymique algérien.

MOHAMED LAKHAL	ARKEN OUALAA EDDINE	AHMED ZINE	CHEMES EL ISLEM
MOHAMED AL AMINE			

Pour les prénoms masculins de la liste, il s'agit d'anthroponymes qui sont en phase de lexicalisation. Si nous prenons les exemples de *Mohamed Lakhal* ou *Ahmed Zine*, les deux premiers composants Mohamed et Ahmed s'utilisent seuls comme anthroponymes, mais pour les deux caractérisants *Lakhal* et *Zine*, ils ne peuvent pas désigner des personnes parce qu'ils gardent encore leur caractère adjectival. Pour *Mohamed al Amine*, il s'agit d'un nom donné au prophète de l'Islam, il est utilisé tel qu'il est, même si *Amine* peut s'utiliser seul ou sous une autre variante *Lamine*. *Al Amine* garde son caractère de nom commun. Pour *Arken Oualaa Eddine*, le premier composant est un prénom très rare, d'origine bretonne, mais il a franchi les frontières pour être donné ailleurs que dans son lieu d'origine. Son autonomie identificatoire est possible, mais sa rareté l'empêche d'être diffusé à grande échelle comme prénom simple. *Chemes el Islem* est constitué de deux prénoms simples Chems et Islem contraints syntaxiquement par la présence de l'article arabe AL qui rapporte le deuxième élément à sa nature de nom commun. De plus, le prénom *Chems* qui est un prénom mixte admet une ambiguïté référentielle.

BESMALA OUMNIA	AMINA NOUR	BOUCHRA WEAM EDDIN	NOUR ANFAL
MERIEM NOUR	NEDA ERRAYHANE		

Pour les noms composés féminins de cette liste, ils sont contraints par l'ambiguïté référentielle du fait que le prénom *Nour* est mixte et *Weam Eddine* est masculin. Donc, la suppression du premier prénom provoque une ambiguïté ou le passage du genre féminin au genre masculin. Pour le prénom *Besmala Oumnia*, le premier prénom semble très rare, ce qui nécessite le rajout d'un second prénom pour un fonctionnement désignatif optimal. Certaines personnes donnent des prénoms rares à leurs enfants pour installer le caractère pittoresque autour du prénom de leur progéniture. *Nada Errayhane*, prénom et nom d'une chanteuse algérienne, est repris tel qu'il est pour être donné aux filles. En effet, le second élément ne peut avoir une autonomie identificatoire, car il s'agit d'un nom commun d'une plante.

#### 4.3. Prénoms non-autonomes

ABDERAOUF	ABDENOUR	TAKI EDDINE	SARI EDDINE
ABDELLAH	ABDESLAM	ZINEDDINE	SALAH EDDINE
ABDELDJALIL	ABDESSAMED	SEIF EDDINE	TEDJ EDDINE
ABDELOUAHAB	ISSAM EDDINE	AZZEDINE	DHIA EDDINE
ABDENACER	NEDJMEDINE	DJAMEL EDDINE	CHEMSEDDINE
ABDERRAHMANE	ALAA EDDINE	ZAHOUEDDINE	SAAD EDDINE
CHIHAB-ATTIL			

Pour les prénoms masculins commençant par *abde* (signifiant adorateur de) et les noms se terminant par *eddine* (signifiant religion), leurs composants ne peuvent généralement pas jouir d'une autonomie d'identification, ils ont besoin de l'autre élément du prénom pour les rendre intelligibles. Dans le système anthroponymique algérien surtout, *Abde* qui peut avoir également le sens de « esclave », péjoratif, ne peut pas être octroyé seul à une personne, donc il est toujours joint à un des 99 noms de Dieu pour l'embellir d'un côté, et pour bannir le sens péjoratif de l'autre côté, et pour signifier son adoration à Dieu. D'un point de vue culturel, on n'admet pas de soumission à quelqu'un d'autre que Dieu. Cela a d'ailleurs donné un hypocoristique *Abdou*, qui résulte de la troncation de la plupart des prénoms commençant par *Abde*. Ces mêmes prénoms peuvent subir une aphérèse, c'est-à-dire la perte de la première partie du composé parce que probablement, il est l'élément commun à tous les prénoms et à lui seul ne peut pas assurer la fonction désignative. Cette suppression s'est d'ailleurs lexicalisée pour donner des prénoms simples constitués par la seconde partie uniquement (Raouf, Djali, Nacer, etc.) et qui sont enregistrés dans l'état-civil.

Concernant les prénoms qui ont comme composant *eddine*, qui vient toujours en deuxième position, autrement dit comme caractérisant et non comme caractérisé (base), ils subissent une apocope lorsqu'ils sont tronqués. Avec ce cas, nous avons affaire à deux types de composition soit un nom commun suivi du caractérisant *eddine* (*Taki Eddine, Zineddine, Seif eddine, Azzedine, Chemseddine, Tedj eddine, etc.*), soit d'un nom propre suivi du même composant (*Djamel eddine, Issam eddine, Salah eddine, Saad eddine, etc.*). La différence entre les deux se trouve dans la troncation, les premiers s'utilisent tout entier, alors que les seconds peuvent se réduire à leurs premiers composants puisqu'il s'agit d'un anthroponyme également. C'est la frontière entre les prénoms composés et les prénoms dont les composants ont une autonomie relative.

NOUR EL HOUDA	NOUR EL IMANE	MERIEM EL BATOUL	NOURELYAQINE
HIBET ERRAHMANE	AYAT ERRAHMANE	ZAMZEM AYETERAHMENE	OUMELAAZ
AYAT ECHOUROUK	ALAA ERRAHMENE	HIBA ERRAHMANE	OUM KELTOUM
MALAK EL DOUNIA	LINA ELKODES	AYAT ALLAH	

Pour les prénoms composés féminins de cette catégorie, ils sont de deux types. Le premier type concerne les prénoms qui commencent par la particule *Oum*, comme dans *Oumelaaz* et *Oum Kelthoum*, qui ne peut pas fonctionner toute seule, dans ce cas l'autonomie des deux parties n'est pas envisageable, même si dans le deuxième exemple, *Oum Kelthoum*, le second composant peut dans certaines régions avoir une autonomie identificatoire. Le second type concerne les prénoms qui se composent d'un ou de deux noms communs agglutinés. Dans ce cas, au moins l'un des deux éléments ne peut pas avoir cette autonomie identificatoire. Le cas des prénoms commençant par *Nour* comme dans *Nour el Houda, Nour el Imane, Nourelyakine*, suivi d'un nom commun qui ne peut pas faire office d'anthroponyme féminin ne jouissent pas d'autonomie identificatoire parce que *Nour* est un prénom mixte qui peut être donné aux deux sexes (féminin et masculin). De ce fait, il a besoin d'un caractérisant (complément du nom) pour l'octroyer à une femme. Les prénoms comme *Lina Elkods, Malak el Donia, Meriem el Batoul, Hiba Errahmane, Alaa Errahmane* se trouvent presque dans la même situation sauf que dans ce cas la première partie du prénom jouit d'une autonomie identificatoire et enregistrée comme nom simple dans l'état-civil. Le rajout du second élément constitue une touche stylistique montrant l'appartenance à une idéologie. Nous émettons l'hypothèse que la longueur de certains prénoms (Lina, Hiba et Alaa), joue un rôle important, voire décisif, dans le rajout du deuxième élément. Pour les prénoms, *Ayat Echourouk, Hibet*

*Errahmane* et *Zamzem Ayeterahmane*, ils sont constitués de noms communs pour les deux premiers et d'hydronyme et de prénom composé pour le troisième. Il n'est pas envisageable de les séparer, parce que leurs composants sont encore reconnus en tant que noms communs et n'ont pas encore atteint « l'unicité » référentielle.

##### 5. PRÉNOMS COMPOSÉS ET FRÉQUENCE NUMÉRIQUE DES COMPOSANTS

Le prénom *Mohammed* (simple à l'origine) tend à devenir une base. Dans le corpus, il servait de premier composant de plus de 20 prénoms composés différents et ses variantes Ahmed et Mahmoud rentrent dans 6 anthroponymes différents. Concernant son autonomie identificatoire, ce prénom participe soit des prénoms ayant une autonomie relative (3) ou une autonomie absolue (23). Il s'agit d'un prénom très répandu, nous supposons que puisqu'il est très commun, les gens se sentent dans la nécessité de lui rajouter un autre prénom pour mieux le préciser. Une enquête de terrain est bien évidemment nécessaire pour éclaircir les raisons de cette fréquence.

Concernant la base *Abd-*, elle participe dans la constitution de 19 prénoms composés. Cette base ne peut fonctionner que jointe à un autre composant (un des qualificatifs de Dieu révélé dans le Coran). Au regard de la fréquence de cette base, nous pouvons déduire que ce genre de prénoms est toujours en vogue dans la société. Cependant il y a un phénomène qui ne doit pas être négligé, il s'agit de la participation de ces prénoms dans les dénominations endocentriques comme composant. Dans notre corpus, nous n'avons qu'un seul exemple, cela s'explique par la longueur de ces prénoms.

Le caractérisant *Ed-dine* (religion) est l'élément le plus fréquent dans la liste des prénoms composés que nous avons examinée. Il se répète 45 fois et participe dans la composition de 30 prénoms différents. Ce caractérisant s'associe à un très large éventail de noms communs de différentes significations. Il s'agit d'un élément de composition de plusieurs dénominations exocentriques, mais aussi de dénomination endocentrique. Il n'est probablement plus senti comme élément de composition, c'est pourquoi il est aussi fréquent.

Concernant les prénoms féminins, le nom commun *Nour* (lumière) est de loin le plus fréquent avec ses 26 occurrences. Cette base fait partie de 7 prénoms composés différents. Elle participe dans des prénoms dont les composants sont autonomes, comme elle fait partie des prénoms dont les parties ne le sont pas. Du point de vue de la graphie, *Nour* s'écrit toujours indépendamment de la suite, parce qu'à plus forte raison, il est toujours senti comme un nom commun plutôt que comme un prénom.

Le composant *Aya* avec ses variantes *Ayat* et *Ayet* revient 12 fois dans 10 prénoms composés différents. Il est à remarquer que seul le nom *Aya* rentre dans la composition des dénominations endocentriques, les deux autres variantes qui rappellent le nom commun *Ayat* (verset coranique ou miracle) composent avec d'autres noms pour former un nom propre.

## 6. STRUCTURES DES PRÉNOMS COMPOSÉS : STATISTIQUES ET COMPARAISON.

	Prénoms composés masculins		Prénoms composés féminins		TOTAL
	Mot simp. + mot simp	Mot simp. + mot comp	Mot simp + mot comp.	Mot simp + mot simple	
Autonomie absolue	14	23	9	70	116
Autonomie relative	4	1	1	5	11
Absence d'autonomie	28	0	1	15	44
Total	46	24	11	89	171
	71		100		

Tableau 2 : Comparaison des structures de prénoms

Les prénoms composés féminins sont plus nombreux que les prénoms masculins parce que déjà dans le corpus étendu constitué de 1018 prénoms, il y a 750 filles contre 268 garçons. Mais quand nous essayons de comparer les prénoms par rapport à l'autonomie identificatoire absolue, nous nous rendons compte qu'il y a 37 PCM<sup>§</sup> contre 79 PCF<sup>\*\*</sup>. La raison est que dans les PCM, il y a beaucoup de prénoms qui sont composés de bases et de caractérisant, autrement dit les éléments qui composent les PCM ne peuvent pas figurer seuls dans le contexte, donc ils ne peuvent pas assumer la fonction désignative. Les PCF sont pour la plupart composées de deux prénoms autonomes. Pour les PCM, il y a 28 contre seulement 15 PCF malgré le nombre élevé de prénoms féminins. Les prénoms composés ayant une autonomie relative sont en nombre presque égal pour le féminin et le masculin. Si nous prenons en compte la structure des prénoms composés, les PCM comprenant deux mots simples sont plus nombreux chez les filles 70 PCF contre seulement 14 PCM. L'autonomie des parties est à l'origine de ce déséquilibre. Proportionnellement, les prénoms surcomposés (mot simple + mot composé) sont plus nombreux chez les hommes que chez les femmes. Les PCM qui n'ont pas d'autonomie de parties sont sentis comme prénoms simples du moment que les deux parties ne peuvent pas s'utiliser seules dans la désignation.

Au terme de cette contribution, nous pouvons affirmer la particularité de notre corpus et par-là même celle de la région qui a servi à la collecte des occurrences. Nous nous sommes donné comme objectif de rendre compte de la structure des dénominations à base de deux ou plusieurs prénoms. Cette structure est étudiée en fonction de l'autonomie identificatoire des éléments qui entrent dans la composition de ces prénoms. L'autonomie identificatoire est la propriété d'un prénom composé qui peut se référer avec l'un ou l'autre composant de ce prénom. Dans la désignation officielle de la personne, les deux prénoms sont présents, mais par économie langagière, surtout, la personne se voit attribuer dans l'usage quotidien l'un ou l'autre prénom qui compose son prénom officiel. Nous nous sommes penché sur les raisons de cette pratique tout en essayant d'expliquer la réduction par la structure même de ces prénoms.

Nous avons également essayé de développer le concept d'autonomie identificatoire qui pourrait être opérationnel dans la description des prénoms composés. En effet, jusqu'à un passé récent, l'attribution de deux ou plusieurs prénoms juxtaposés à une personne ne relevait

---

<sup>§</sup> Prénom composé masculin

<sup>\*\*</sup> Prénom composé féminin

pas du système anthroponymique algérien. Donc s'agit-il d'une imitation au système anthroponymique français qui connaît ce phénomène depuis longtemps ? ou un simple fait de mode ? ou encore un simple compromis entre les membres de la famille où chacun se voit adopter sa proposition dans la dénomination finale de l'enfant ? ou carrément une anticipation pour laisser le choix à l'enfant de prendre le prénom qui lui plaît pour se présenter devant ces amis et camarades ? Ces questions méritent une enquête pour pouvoir déterminer les raisons de cette attribution.

En somme, nous avons remarqué que les prénoms composés utilisés dans le corpus sont presque tous de souche arabe, une conséquence du choix d'une région majoritairement arabophone, et la plupart de ces prénoms font référence à l'Islam. Si nous considérons les composants *Mohammed*, *Abd-* suivi de l'un des noms de Dieu, *ed-dine* (religion) et *aya* (verset ou miracle divin), ils rentrent dans la composition de 85 prénoms composés, autrement dit 50% du nombre des prénoms étudiés.

Si nous prenons en compte les degrés d'autonomie des composants des prénoms, nous trouverons qu'au moins 116 prénoms sont composés d'éléments jouissant d'une autonomie absolue. La plupart sont féminins soit 60 % de l'ensemble. Nous expliquerons cela par le fait que la composition dans les prénoms féminins est un phénomène assez récent et qui répondrait plutôt à un phénomène de mode. Allier un prénom « ancien » et un autre « moderne » constitue une pratique assez récente, il existe peu de prénoms féminins composés dans le passé, nous avons relevé « Fatima Zahra » (fille du prophète) adapté à « Fatma Zohra » dans le système anthroponymique algérien. Dans notre corpus, il y a 31 prénoms de ce genre.

Les prénoms composés lexicalisés dont les composants sont solidaires sont de l'ordre de 44 prénoms. La plupart sont masculins soit 63% de l'ensemble. L'existence des deux composants *Abd-* et *Ed-dinne* dans la plupart des prénoms masculins relevés fait que ces prénoms ne jouissent pas d'autonomie identificatoire, c'est-à-dire que si un des composants peut avoir une fonction désignative, ce sera par le biais de la troncation (aphérèse ou apocope) parce que *abd-* (adorateur) ne peut pas fonctionner seul à cause de son sens péjoratif en arabe (lorsqu'il est seul, il signifie « esclave »), mais accompagné de l'un des noms de Dieu, il devient « adorateur ». La suppression du caractérisant a donné lieu à un hypocoristique (Abdou) qui peut être utilisé à l'oral, mais dans une désignation officielle, il reste rare. Pour le caractérisant *Ed-dine*, qui vient toujours en deuxième position, seuls les prénoms qui lui servent de base peuvent être autonomes, car c'est un nom commun qui acquiert une fonction désignative uniquement lorsqu'il est associé à une base.

Pour l'autonomie relative des parties constituant les prénoms composés, 11 prénoms seulement appartiennent à cette catégorie, mais une analyse plus fine ressortira un nombre plus grand du fait qu'il n'existe pas vraiment une frontière étanche entre les trois catégories.

## BIBLIOGRAPHIE

Cheriguen, F. (1993). *Toponymie algérienne des lieux habités*. Alger : Dar el Ijtihad.

Cheriguen, F. (2005). « Régularités et variation dans l'anthroponymie algérienne », *Des noms et des noms... État civil et anthroponymie en Algérie.*, Oran : Édition CRASC.

- Daille, B. et Morin E. (2000). « Reconnaissance automatique des noms propres de la langue écrite : les récentes réalisations », *Traitement Automatique des Langues*, 41-3, p. 601-621.
- Friburger, N. (2006). « Linguistique et reconnaissance automatique des noms propres », *Meta, journal des traducteurs*, Volume 51, numéro 4, décembre 2006, p. 637–650, in : <https://id.erudit.org/iderudit/014331ar>.
- González Rey M. I. (2000). « Constructions endocentriques et exocentriques des unités phraséologiques », in : *La Lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, Vol. 1, Arrecife Prod, p. 539-555.
- Gross, G. (1996). *Les expressions figées en français (noms composés et autres locutions)*, Paris, Ophrys.
- Jonasson, K. (1994). *Le nom propre : Constructions et interprétations*, Paris, De Boeck Supérieur, coll. Champs linguistiques.
- Kleiber, G. (1996). « Noms propres et noms communs : un problème de dénomination ». *Meta, Journal des traducteurs*, n° 4, pp. 567-589. In : <https://id.erudit.org/iderudit/003323ar>.